

CADRE NATIONAL DE SUPERVISION CLINIQUE DE L'ACCP: UN APERÇU

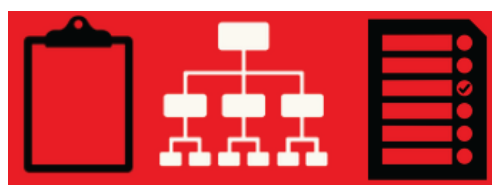


DOMAINE 1: APTITUDES PROFESSIONNELLES

Les superviseurs cliniques sont titulaires d'un diplôme de deuxième ou de troisième cycle en counseling ou dans une discipline connexe et ils possèdent une expérience de supervision pratique. Les superviseurs cliniques se tiennent à jour en participant à des activités de perfectionnement professionnel liées tant au counseling qu'à la supervision clinique. Ils peuvent énoncer leur propre modèle de supervision et faire appel à diverses techniques de supervision pour répondre aux besoins des supervisés.

DOMAINE 2: STRUCTURATION

L'organisation de l'expérience de supervision exige des compétences de gestionnaire. L'élaboration d'une déclaration de divulgation professionnelle et d'un contrat de supervision et la définition claire des rôles, des droits et des responsabilités des supervisés et des superviseurs constituent les fondements de la relation et de la démarche de supervision.



DOMAINE 3: HABILITÉS RELATIONNELLES

Peu importe le modèle ou les modèles de supervision clinique qu'ils adoptent, les superviseurs cliniques doivent faciliter l'établissement, le renforcement et la croissance de la relation de supervision. Les superviseurs cliniques efficaces créent un environnement ouvert, sécuritaire et encourageant qui favorise la croissance personnelle des supervisés et le développement et le perfectionnement de leurs compétences conceptuelles et techniques.

DOMAINE 4: ÉVALUATION, RÉTROACTION, APPRÉCIATION ET RAPPORT

« L'évaluation est une composante essentielle et déterminante de la supervision clinique » (Ladany & Bradley, 2010, p. 337) et elle fait partie de la démarche collaborative entreprise avec le supervisé. Les processus d'évaluation et d'appréciation comprennent l'établissement d'objectifs, le suivi des progrès par rapport à ces objectifs et une rétroaction concrète, constructive, opportune et continue avant l'évaluation récapitulative et le rapport. Les superviseurs jouent un rôle de gardien de la profession, et le devoir envers le public prime dans les évaluations finales.

DOMAINE 5: ASPECTS DÉONTOLOGIQUES, JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

À titre de gardiens de la profession, les superviseurs cliniques doivent être bien renseignés sur les aspects déontologiques, juridiques et réglementaires des normes d'exercice. L'objectif consiste toujours à garantir le bien-être des clients et du grand public. Les superviseurs cliniques expliquent et définissent comment ils surmontent les dilemmes déontologiques et ils discutent de la responsabilité directe et de la responsabilité du fait d'autrui avec les supervisés. Une entente de consentement éclairé est la première étape pour réduire les risques de transgression des normes déontologiques.

DOMAINE 6: DIVERSITÉ ET JUSTICE SOCIALE

Les dynamiques intraculturelles et interculturelles font partie intégrante de la démarche de supervision clinique. Une supervision culturellement adaptée doit prendre en compte les différences culturelles et les aborder de manière explicite, valider les identités culturelles et explorer les notions de pouvoir, de privilège et d'intersectionnalité dans la relation de supervision. Le superviseur doit faire preuve d'une bonne conscience de soi, de vulnérabilité et d'humilité.



DOMAINE 7: PROFESSIONALISME

Le professionnalisme est une compétence fondamentale en supervision clinique et il doit se manifester dans les croyances, les attitudes, les valeurs et la conduite. Le professionnalisme est associé à un sens aigu de son identité professionnelle cultivée par les effectifs et par une participation active à des associations professionnelles et à des organismes de réglementation, la formation formelle et informelle et le perfectionnement professionnel et la supervision clinique tout au long de la carrière. Les superviseurs cliniques favorisent volontairement le développement de l'identité professionnelle chez les supervisés.

